

Communiqué de presse

Le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais
a approuvé, le 11 avril, le compte financier de l'année 2010

Le compte financier 2010 de l'EPF Nord-Pas de Calais était à l'ordre du jour du conseil d'administration de l'établissement, présidé par René Vandierendonck.

Tout en marquant la fin de la première période de mise en œuvre du programme pluriannuel d'intervention 2007 / 2013, 2010 a constitué **le début d'une nouvelle étape dans la vie et l'activité de l'établissement**. Durant cette année, la grande vitesse d'exécution de l'intervention foncière, tant en acquisitions qu'en cessions démontre que l'activité de **l'EPF poursuit sa croissance à un rythme soutenu**.

En effet, la progression des acquisitions s'est poursuivie en 2010 tant en nombre d'actes signés (164 contre 160 en 2009 et 150 en 2007) qu'en valeur. En effet, avec plus de 46 millions d'euros, les acquisitions ont progressé de plus de 25 % par rapport à 2009 et de plus de 98 % par rapport à 2006, dernière année du précédent programme d'intervention pluriannuel.

Le fait marquant de l'année 2010 en termes d'acquisitions est la **montée en puissance des acquisitions de sites dédiés à la production de logements sociaux**, en premier lieu dans la Métropole lilloise mais également dans les quartiers anciens des agglomérations des bassins industriels. Par ailleurs, **l'acquisition de grands sites industriels posant une problématique environnementale** pour des montants conséquents reste une constante de l'intervention de l'EPF.

Ainsi, les objectifs fixés au sein du budget initial votés fin 2009 ont vite été atteints et ont nécessité l'inscription d'un emprunt de 36 millions d'euros au budget afin de ne pas bloquer l'activité de l'établissement.

Cette année 2010 restera certainement pour l'EPF une année charnière qui aura servi de révélateur sur les nouveaux besoins et moyens à mettre en œuvre pour y répondre. Les débats de fin d'année et le vote du doublement de la taxe spéciale d'équipement pour 2011 qui en a suivi vont permettre à l'établissement de poursuivre ses ambitions tout en restant un acteur clé dans la politique foncière de notre région.

Contact : Camille Van Laecken - 03.28.07.25.20 - c.vanlaecken@epf-npdc.fr

Créé en 1990 par l'Etat, l'Etablissement Public Foncier est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial. Il agit sur le territoire Nord-Pas de Calais en accompagnant les collectivités territoriales désireuses de maîtriser leur foncier et de recycler leurs espaces dégradés. Ainsi, en amont du projet d'aménagement de la collectivité, l'EPF acquiert, requalifie, gère puis vend à la collectivité le terrain dont elle a besoin pour mener à bien son projet.